

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

**Arrêté du 14 septembre 2023 fixant au titre de l'année 2023 le nombre de postes offerts au second concours interne pour le recrutement d'ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale**

NOR : IOMC2324406A

Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 14 septembre 2023, le nombre total de postes offerts au second concours interne pour le recrutement d'ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale ouvert au titre de l'année 2023 est fixé à 20 postes dans la spécialité identité judiciaire.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu les 18 et 19 décembre 2023 dans les centres d'examen mis en place par les secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur Nord, Sud-Est, Sud et délégation régionale de Toulouse, Est, Ouest, Sud-Ouest, zone de défense et de sécurité de Paris, des secrétariats généraux pour l'administration de la police nationale de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Polynésie française. En raison du décalage horaire, les épreuves auront lieu les 19 et 20 décembre 2023 en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

Les candidats admissibles devront transmettre par voie postale uniquement, un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) en deux exemplaires papier, au plus tard le 16 février 2024 à minuit, heure de Paris (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de l'intérieur et des outre-mer, ACADEMIEDEPOLICE/SDREF/DCE/Section du recrutement des personnels PTS, 73, rue Paul-Diomède, BP 144, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 02, qui les transmettra au jury pour l'épreuve d'admission.

Le modèle de dossier RAEP est disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur à l'adresse suivante : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) et sur le site intranet de l'académie de police.

La phase d'admission se déroulera à compter du 4 mars 2024.